PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

À la séance ordinaire du 11 mai 2026, le conseil a adopté par la résolution 2026-05-062, le calendrier de ses séances ordinaires pour le reste de l'année 2026.

Le calendrier ci-après a donc été adopté relativement à la tenue des séances **ordinaires** du conseil municipal pour le reste de l'année **2026** qui se tiendront les quatrièmes lundis de chaque mois, à l'exception du lundi 21 décembre, et qui débuteront à **19 h, au 2053, chemin du Tour-du-Lac** :

Lundi 22 juin 2026
Lundi 27 juillet 2026
Lundi 24 août 2026
Lundi 28 septembre 2026
Lundi 26 octobre 2026
Lundi 23 novembre 2026
Lundi 21 décembre 2026

DONNÉ à Lac-des-Plages, ce 15 mai 2026.

Simon Geraghty
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (L.R.Q., c. C-27.1, a. 420)

Je soussignée certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 15 h et 16 h, ce 15 mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15 mai 2026.

Simon Geraghty
Directeur général et greffier-trésorier